Communiqué de presse



Arras, le 18 mars 2020

Mobilisez-vous pour le don de sang qui est indispensable à la vie de la Nation

« Les donneurs de sang sont très motivés et il faut qu'ils puissent continuer à donner leur sang. En dehors des rares communes, où il y a un foyer important de virus, le reste des donneurs en France doit continuer à donner ».

C'est avec ces mots que le Pr Jérôme Salomon, Directeur général de la santé (DGS) a invité l'ensemble des donneurs à continuer de donner leur sang lors de son point de situation quotidien sur le coronavirus.

Les collectes de sang organisées par l'établissement français du sang (EFS) sont indispensables à la vie de la Nation pour anticiper de graves difficultés d'approvisionnement en produits sanguins. Ainsi, elles restent autorisées sur l'ensemble du territoire national et notamment dans le département du Pas-de-Calais.

En effet, ces collectes ne sont pas assimilées à des lieux de rassemblements mais à des lieux de passage. Aussi, les donneurs continuent à être accueillis sous la responsabilité de l' EFS qui prendra toutes les mesures nécessaires.

Dans ce contexte, l'EFS organise des collectes mobiles en veillant à la mise en place de mesures permettant de fluidifier l'afflux de donneurs dans le but de limiter au maximum les situations de rassemblement et de confinement :

- installation de la collecte dans des locaux spacieux et régulièrement aérés ;
- développement d'outils numériques permettant aux donneurs de sang la prise en rendez-vous en ligne, de façon à éviter ou limiter la formation de files d'attente, et la vérification en ligne des critères d'éligibilité au don de sang, afin d'éviter la venue sur le lieu de collecte de donneurs qui feraient l'objet d'un ajournement au don ou qui présenteraient des symptômes respiratoires ou d'allure grippale ;
- promulgation et application des mesures d'hygiène recommandées par le ministère des solidarités et de la santé et Santé Publique France, en particulier le lavage régulier et méticuleux des mains ou la friction hydro-alcoolique.



Communiqué de presse





Chacun est donc invité à continuer à donner son sang pour assurer les stocks départementaux. Les donneurs de sang qui viendraient à présenter des symptômes respiratoires, un état fébrile ou un syndrome grippal, dans les jours suivant le don, doivent nécessairement en informer l'EFS dans les plus brefs délais.

Il est également demandé aux élus de maintenir les prêts de salles dédiées à l'EFS afin de favoriser la collecte de sang nécessaire à la survie de la nation.

Pour savoir où donner, consultez le site de l'EFS : https://dondesang.efs.sante.fr